

Bourges, dans la France 10 (DP, ph. KdS).

DOSSIER

Recomposition des territoires
Les douze France

Pour bien mettre en évidence la disparité des évolutions territoriales, nous avions défini une méthode distinguant six types[1]. Mais une analyse plus fine des dernières dynamiques démographiques conduit à élargir la méthode à douze types, distinguant donc « douze » France. En effet, les contrastes d'accroissement démographique selon les territoires de la France métropolitaine sont de plus en plus diversifiés.

par Gérard-François DUMONT*

Une classification générale en trois types

Une première approche consiste à considérer une classification simple en trois types distinguant les départements dont le nombre d'habitants a augmenté, ceux qui ont connu une évolution contraire et ceux en stagnation. S'opposent alors 84 départements ayant connu une croissance démographique entre le recensement de 1999 et les données de 2007[2], cinq départements en stagnation et les sept dont l'accroissement est négatif.

Les facteurs expliquant la hausse dans 84 départements sont disparates. Néanmoins, pour la période considérée de sept années, deux processus généraux liés au mouvement naturel se combinent partout. D'une part, la hausse de l'espérance de vie, et notamment celle des personnes âgées, en accentuant la longévité des habitants, limite le taux de mortalité. D'autre part, la fécondité est, en moyenne, en augmentation dans les années 2000 par rapport aux années 1990. Toutefois, les effets de cette augmentation sur le taux de natalité sont variables selon les territoires en fonction de la géographie différenciée de la fécondité comme de la composition par âge et par sexe des populations des départements. Par exemple, dans les départements ruraux, pour la dernière année disponible (2005), la fécondité est de 1,69 enfant par femme en Lozère pour une moyenne de 1,92 en France métropolitaine. Dans les départements urbains, les écarts sont aussi importants. Ainsi, s'oppose le niveau relativement faible des Alpes-Maritimes (1,74 enfant par femme) à la fécondité relativement élevée de l'Essonne (2,14 enfants par femme) ou, plus encore, de la Seine-Saint-Denis (2,42 enfants par femme).

Toutefois, cette classification en trois types ne permet pas d'analyser toute la finesse des changements géodémographiques, ce qui requiert d'autres distinctions[3]. La première consiste à étudier les 38 départements connaissant à la fois un solde naturel positif, un solde migratoire positif et une croissance démographique supérieure à la moyenne de la France métropolitaine[4]. Au sein de ces 38 départements triplement gagnants, trois cas de figure se présentent.

Tableau 1 : Les larges écarts des évolutions démographiques en France

Taux annuel moyen (1999-2007) d'accroissement...	Taux les plus élevés	Taux le plus faible	France métropolitaine
...naturel	Seine-Saint-Denis : 1,0 % Hauts-de-Seine : 0,9 %	Creuse : -0,7 %	0,3 %
...migratoire	Corse-du-Sud : 1,9 %	Haute-Marne : -0,7 %	0,4 %
...total	Corse-du-Sud : 1,9 % Haute-Garonne : 1,8 %	Haute-Marne : -0,6 %	0,7 %

Trois types de départements triplement gagnants

Selon le premier, 6 départements gagnent une proportion d'habitants supérieure à la moyenne métropolitaine grâce à l'importance de leur solde naturel. Cette « première » France[5] est composée de départements essentiellement urbains : 5 d'entre eux appartiennent à la région Ile-de-France, formant la Petite couronne et les deux départements sud et est de la région, soit l'Essonne et la Seine-et-Marne. Le sixième département de cette première catégorie est le Rhône, grâce au

* Université de Paris-Sorbonne.

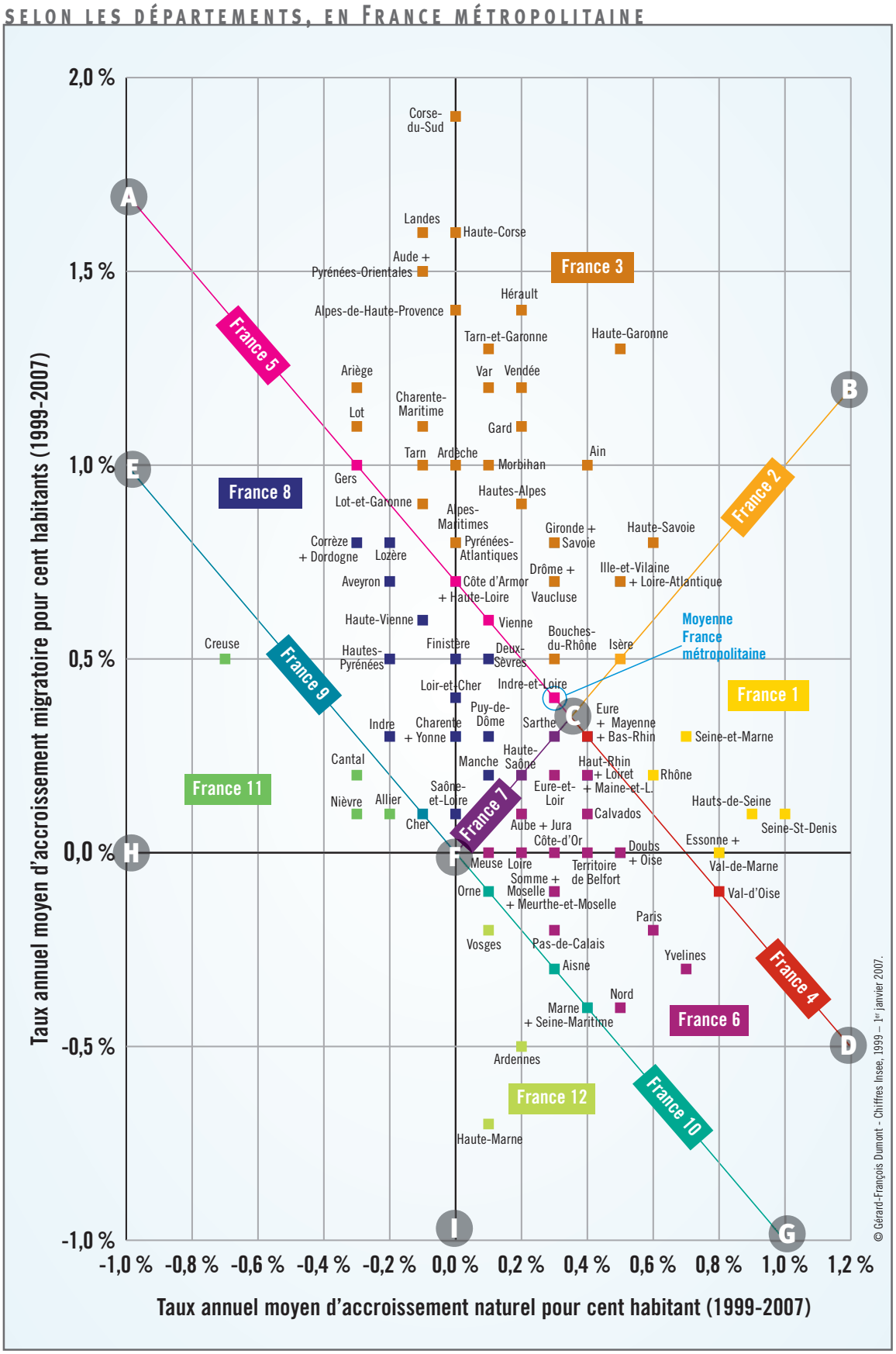
1. Dumont, Gérard-François, « Départements : les « six » France », *Population & Avenir*, n° 654, septembre-octobre 2001.

2. Selon les résultats provisoires arrêtés fin 2008.

3. Cf. Également la carte page 20 de ce numéro.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Biblio SHS - - 193.54.110.56 - 13/11/2016 16h43. © Association Population et Avenir

L'accroissement démographique naturel et migratoire selon les départements, en France métropolitaine



© Gérard-François Dumont - Chiffres Insee, 1999 – 1er janvier 2007.

4. Il convient de s'intéresser ici davantage aux évolutions différentielles entre les territoires qu'aux évolutions brutes. En effet, notre analyse selon laquelle il fallait ajouter 480 000 personnes au recensement de 1999 pour récupérer les « disparus du recensement », est désormais reconnue, mais n'a fait l'objet de « rattrapage » que postérieurement. Cf. Dumont, Gérard-François, « Les "disparus" du recensement », *Population & Avenir*, n° 647, mars-avril 2000, et *Note rapide*, Institut d'aménagement et d'urbanisme, n° 466, avril 2009.

5. Soit à l'intérieur de la zone BCD du graphique ci-contre.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Biblio SHS - - 193.54.110.56 - 13/11/2016 16h43. © Association Population et Avenir

dynamisme lyonnais. La forte croissance naturelle de ces six départements provient d'une composition par âge jeune et d'une fécondité souvent supérieure à la moyenne nationale. En revanche, leur taux d'accroissement migratoire est inférieur à la moyenne nationale, parce que leur forte attractivité migratoire est en grande partie, voire en totalité comme dans le Val-de-Marne, compensée par une importante émigration.

La « deuxième » France[6] ne compte qu'un département, l'Isère, dont les taux d'accroissement naturel et migratoire, chacun au-dessus des moyennes métropolitaines, sont égaux.

Un tiers des départements, soit 31 exactement, composent une « troisième » France[7]. Leur croissance démographique, supérieure à la moyenne métropolitaine, tient essentiellement à un solde migratoire toujours nettement supérieur au solde naturel. Ces départements forment un croissant partant du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine pour aller jusqu'à l'Ain en passant par tous les départements du littoral Atlantique plus méridionaux que le Morbihan, par la plupart des départements du Sud-Ouest, par la totalité des départements du littoral méditerranéen, y compris les deux départements de la Corse, et par la quasi-totalité des départements du Sud-Est. Tout cet ensemble géographique additionne selon ses territoires des effets de l'héliotropisme positif, de la litturbanisation[8], sans omettre, pour deux d'entre eux, les avantages géographiques de leur caractère limitrophe avec la Suisse.

Deux types de départements à croissance moyenne

Un autre ensemble de départements connaît une croissance exactement semblable à la moyenne métropolitaine, mais se partage en deux types.

Quatre d'entre eux forment notre « quatrième » France[9], caractérisée par une croissance essentiellement ou totalement dépendante du solde naturel. C'est tout particulièrement le cas pour le Val-d'Oise dont le solde migratoire est négatif, et dont la croissance tient exclusivement à la combinaison d'une fécondité relativement élevée (2,17 enfants par femme en 2005 contre 1,92 pour la moyenne métropolitaine) et d'une composition par âge jeune. L'Eure n'a pas une population aussi jeune, mais bénéficie des effets sur le mouvement naturel d'apports migratoires significatifs grâce au processus de paraurbanisation. La Mayenne compte une fécondité supérieure à la moyenne métropolitaine et dispose d'un solde migratoire positif. Le Bas-Rhin compte le même taux d'accroissement naturel que la Mayenne, sachant qu'il compense sa faible fécondité relative par une pyramide des âges plus jeune.

La « cinquième » France[10] regroupe cinq départements avec une croissance également semblable à la moyenne métropolitaine, essentiellement grâce à un solde migratoire suffisamment positif, donc indépendamment du solde naturel. Ces cinq départements sont tous situés dans la moitié sud-est de la France en dessous d'une diagonale Cherbourg-Nice. Leur taux d'accroissement naturel est donc moyen (Indre-et-Loire), faible (Vienne), nul (Côtes d'Armor et Haute-Loire) ou négatif (Gers). Mais leur taux d'accroissement migratoire est égal à la moyenne métropolitaine (Indre-et-Loire), nettement plus élevé ou 2,5 fois plus élevé (Gers). Les facteurs conduisant à ces résultats sont donc variables : attraction d'une métropole moyenne (Indre-et-Loire), poursuite d'un effet Futuroscope (Vienne), litturbanisation (Côtes d'Armor), attractivité migratoire spécifique (Haute-Loire) et proximité d'une métropole majeure (Gers).

Les sept autres France considérées enregistrent un accroissement démographique inférieur à la moyenne de la France métropolitaine, soit 37 départements à croissance néanmoins positive, 5 en stagnation et les 7 en dépeuplement évoqués ci-dessus.

Trois types à la croissance faible

La « sixième » France[11] forme un ensemble de 20 départements dont la croissance positive, inférieure à celle de la France métropolitaine, tient essentiellement à un solde naturel supérieur au solde migratoire. À l'exception de la Loire, tous ces départements se trouvent dans la moitié nord de la France. Ce sont des départements urbains (Paris), disposant d'une capitale régionale[12] (Calvados, Côte-d'Or, Doubs, Loiret, Nord, Somme) ou dont une part significative du territoire est paraurbaine (Loiret, Oise, Yvelines). Une autre raison expliquant cet ensemble tient à des territoires rencontrant des difficultés de reconversion : Loire, Maine-et-Loire, Calvados, départements des régions anciennement très industrielles, soit les deux du Nord-Pas-de-Calais, deux départements de la Lorraine (Meurthe-et-Moselle et Moselle) et la Somme, presque tous avec un solde migratoire négatif. Une dernière raison provient d'une attractivité moindre que la moyenne nationale (Aube, Jura), ou d'un solde migratoire nul (Côte-d'Or, Doubs, Meuse, Loire, Territoire de Belfort).

Point de méthode

La méthode ici utilisée consiste à examiner la combinaison du mouvement naturel (naissance moins décès) et du mouvement migratoire sur chaque territoire considéré par rapport à deux bornes de référence : la première est l'évolution moyenne de l'ensemble des territoires considérés, donc de la France métropolitaine, la seconde sépare un accroissement positif d'un accroissement négatif.

Les dynamiques différenciées des DOM

Les résultats des évolutions 1999-2007 dans les quatre départements d'outre-mer donnent des résultats contrastés avec une croissance élevée en Guyane, double de la moyenne métropolitaine à La Réunion, et presque de même niveau que la moyenne métropolitaine en Guadeloupe et Martinique. L'examen des différentiels naturel et migratoire confirme que chaque Dom conserve une forte spécificité démographique.

6. Sur la droite CB.

7. Soit à l'intérieur de la zone ACB.

8. Zaninetti, Jean-Marc, « L'urbanisation du littoral en France », *Population & Avenir*, n° 677, mars-avril 2006.

9. Sur la droite CD.

10. Sur la droite AC.

11. Soit à l'intérieur de la zone GFCD.

12. Dumont, Gérard-François avec la collaboration de Chalard, Laurent et de *Population & Avenir*, *Les métropoles régionales intermédiaires en France : quelle attractivité ?*, Paris, La Documentation française, 2007.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Biblio SHS - - 193.54.110.56 - 13/11/2016 16h43. © Association Population et Avenir

Dans deux départements, la cause d'une croissance faible est l'addition de deux composantes, solde migratoire et solde naturel, d'un même niveau également faible. Dans cette « septième » France[13], la Sarthe bénéficie d'un solde migratoire positif par sa proximité avec Paris. Quant à la Haute-Saône, malgré sa composition par âge plus vieillie, elle compte néanmoins un solde naturel positif grâce à une fécondité supérieure à la moyenne nationale.

À l'inverse de la « sixième » France, la « huitième »[14] réunit quinze départements dont la faible croissance est essentiellement due au solde migratoire. À l'exception de la Manche, du Finistère et des Hautes-Pyrénées, il s'agit de départements qui appartiennent à une France de l'intérieur. Deux d'entre eux, l'Yonne et le Loir-et-Cher, ont une attractivité migratoire due à leur proximité avec la région capitale. Les autres ont souvent une fécondité inférieure à la moyenne nationale, mais leur image de tranquillité éloignée des grandes métropoles joue (modestement) en leur faveur. Parfois, le rôle d'infrastructures autoroutières récentes exerce des actions de désenclavement favorables à une meilleure attractivité relative : l'A20 qui traverse gratuitement l'Indre, la Haute-Vienne et la Corrèze ; l'A75 pour le Puy-de-Dôme, la Lozère (dans sa partie occidentale) et l'Aveyron. Certains de ces départements profitent aussi de l'installation de Britanniques dans le monde rural[15] (Haute-Vienne, Dordogne, Aveyron), grâce à « l'effet Ryanair »[16].

Deux types en stagnation

Les deux France suivantes, à accroissement démographique nul, ne comptent que cinq départements. L'un d'entre eux, formant à lui seul une « neuvième » France[17], le Cher, a bien un solde migratoire positif, mais les effets de ce dernier sont annihilés par un solde naturel négatif.

La « dixième » France[18] compte 4 départements en stagnation, dont trois se trouvent dans la partie Nord du grand Bassin parisien, avec chacun un solde migratoire négatif qui compense exactement le solde naturel positif. La Marne, avec son économie insuffisamment diversifiée, demeure répulsive et l'Aisne, comme la Seine-Maritime sont toujours en reconversion. L'Orne reste un département d'émigration, mais de faible intensité, non compensée par un solde naturel positif, également faible.

Deux types de dépeuplement

Enfin, dans les deux dernières France, le résultat mathématique de l'addition du mouvement naturel et du mouvement migratoire donne un dépeuplement. La « onzième » France[19] compte un solde migratoire positif et perd des habitants exclusivement en raison d'un solde naturel négatif additionnant les effets de faibles fécondités et d'une pyramide des âges souvent vieillie. Les quatre départements concernés, Creuse, Cantal, Allier et Nièvre, se trouvent dans le Massif central ou sur ses franges.

Quant à la « douzième » France[20], elle perd des habitants exclusivement à cause d'un mouvement migratoire négatif alors que son solde naturel est positif. Ses trois départements se situent tous dans le quart Nord-Est de la France, soit deux départements de la région Champagne-Ardenne (Ardennes et Haute-Marne) et le département méridional de la Lorraine, les Vosges.

Selon la méthode définie, deux autres France seraient possibles, mais il n'y aucun département comptant à la fois un accroissement naturel négatif et un accroissement migratoire négatif.

Cet examen de l'évolution démographique des territoires met en évidence un large éventail de diversité. Certes, l'ensemble de l'Hexagone connaît pendant la période étudiée une croissance démographique. Toutefois, la variété des flux migratoires internes et internationaux, comme des évolutions naturelles, engendre de véritables recompositions des territoires français[21]. Au plan national, la politique d'aménagement du territoire doit prendre en compte ces disparités. Au plan local, les projets de développement ne doivent pas méconnaître les spécificités géodémographiques des territoires. ●

Lexique

Héliotropisme positif : Tendance de populations à des migrations résidentielles vers des territoires ayant des ensoleillements plus importants.

Litturbanisation : développement de la construction et/ou du peuplement des espaces littoraux et sublittoraux.

Para-urbanisation : processus conduisant au peuplement d'espaces de morphologie rurale situés à la périphérie des agglomérations par des populations exerçant leur activité professionnelle dans l'agglomération.

Périurbanisation : processus conduisant au peuplement de territoires situés à la périphérie des villes et se trouvant en conséquence en continuité de cadre bâti avec ces villes.

Petite couronne : ce terme englobe les trois départements limitrophes de Paris, soit les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne.

Solde naturel : différence entre les naissances et les décès domiciliés sur un territoire considéré.

Solde migratoire : différence entre le nombre des immigrés et le nombre des émigrés. Comme le système français d'information statistique ne permet pas de calculer directement cette différence, l'Insee l'appelle un « solde apparent des entrées-sorties », et l'obtient par différence entre l'estimation de la variation de population et le solde naturel.

Taux d'accroissement migratoire : rapport entre le solde migratoire (donc, en France, le solde apparent des entrées et sorties) pendant la période considérée et la moyenne de cette population pendant la même période.

Taux d'accroissement naturel : rapport entre le solde naturel pendant la période considérée et la moyenne de cette population pendant la même période. Autrement dit, c'est la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité.

Taux d'accroissement total : addition du taux d'accroissement naturel et du taux d'accroissement migratoire.

13. Sur la droite FC.

14. Soit à l'intérieur de la zone EFCA.

15. Ardillier-Carras, Françoise, « L'immigration britannique en France », *Population & Avenir*, n° 690, novembre-décembre 2008.

16. Dumont, Gérard-François *(direction), Populations et territoires de France en 2030, le scénario d'un futur choisi*, Paris, L'Harmattan, 2008.

17. Sur la droite EF.

18. Sur la droite FG.

19. Soit à l'intérieur de la zone EFH.

20. Soit à l'intérieur de la zone IFG.

21. Cf. également Wackermann, Gabriel (direction), *La France : aménager les territoires*, Paris, Éditions Ellipses, 2008.

DOSSIER
Document téléchargé depuis www.cairn.info - Biblio SHS - - 193.54.110.56 - 13/11/2016 16h43. © Association Population et Avenir

Les douze France : douze types d'évolution démographique selon les territoires



38 départements en croissance démographique supérieure à la moyenne nationale

France 1	6 départements surtout grâce à un taux de croissance naturelle au moins double de la moyenne nationale.
France 2	1 département avec des soldes naturel et migratoire semblables et tous deux supérieurs à la moyenne nationale.
France 3	31 départements surtout grâce à leur taux de croissance migratoire nettement supérieur à la moyenne nationale.

9 départements au même niveau de croissance que la France métropolitaine

France 4	4 départements surtout grâce à leur croissance naturelle.
France 5	5 départements surtout grâce à leur croissance migratoire.

37 départements en croissance moindre que la France métropolitaine.

France 6	20 départements surtout grâce à leur croissance naturelle.
France 7	2 départements avec des soldes naturel et migratoire semblables.
France 8	15 départements surtout grâce à leur croissance migratoire.

5 départements en stagnation démographique.

France 9	1 département dont le solde naturel négatif contrebalance le solde migratoire positif.
France 10	4 départements dont le solde migratoire négatif contrebalance le solde naturel positif.

7 départements en dépeuplement.

France 11	4 départements dont le solde migratoire positif ne compense pas le solde naturel négatif.
France 12	3 départements dont le solde naturel positif ne compense pas le solde migratoire négatif.

Population & Avenir • 35, avenue Mac-Mahon • 75017 Paris • www.population-demographie.org

Cf. le dossier pages 4 à 7 : « Recomposition des territoires : les douze France »

Cette dernière page est libre de reproduction à fins d'enseignement, sous forme de photocopie ou de transparent, sous réserve de conserver l'indication des sources.

Gérard-François Dumont - Chiffres Insee, 1999-2007.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Biblio SHS - - 193.54.110.56 - 13/11/2016 16h43. © Association Population et Avenir